



## SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE

### RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

#### Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022

-----  
Les Assemblées Générales du Syndicat Apicole de la Gironde et des Ruchers Ecole se sont tenues le samedi 26 mars 2022 au cinéma Rex de Cestas.

C'est devant une assemblée d'environ 70 personnes que le Président du SAG Bernard OYASSON et la Présidente du Rucher Ecole Florence VEUILLE, le secrétaire du rucher école Alex HENIN et la secrétaire du SAG Florence Veuille ont déroulé l'ordre du jour suivant :

Accueil du Président du SAG Bernard OYASSON

Hommage à Mme POUSSOU Suzanne par – Par Florence VEUILLE et Bernard OYASSON et Hommage à Monsieur CAMELEYRE Henri par Monsieur SAINT MARC

Approbation du PV de l'AG précédente, Alex HENIN

Rapport moral SAG, Bernard OYASSON

Rapport activité SAG, Bernard OYASSON

Rapport moral du Rucher Ecole, Florence VEUILLE

Rapport activité du Rucher Ecole, Florence VEUILLE

Trésoreries du SAG et du Rucher Ecole, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE

Vérificateurs aux comptes

Elections, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE

Intervention environ 45 minutes par Mathilde RAIMOND CAGNATO , du Conservatoire des races d'Aquitaine. L'abeille noire des Landes de Gascogne

#### 1) Accueil par le Président du SAG Bernard OYASSON

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre Assemblée Générale.

Suite au déménagement de Claude CABANA, nous avons été obligés de procéder au renouvellement des membres du bureau.

Suite au vote à l'unanimité, Florence VEUILLE a été élue Présidente du Rucher Ecole, Bernard OYASSON, Président du S.A.G.

Présentation de l'ordre du jour.

## 2) Hommages

### Hommage à Madame Suzanne POUSSOU

Mme POUSSOU était la mère de notre Président Bernard OYASSON. Elle nous a quitté le 23/12/2021 à l'âge de 93 ans.

Prise de parole par Bernard, affichage à l'écran de la photo.

*« Maman était une femme de caractère. Ses passions étaient les abeilles en premier et la botanique. Elle était exigeante avec elle-même comme avec les autres. Il n'y avait pas de demi-mesure mais elle avait toujours le cœur sur la main et pas avare de donner de conseils judicieux. Merci Maman. »*

### Hommage à Monsieur Henry CAMELEYRE

Monsieur CAMELEYRE était apiculteur professionnel. Il nous a quitté le 28/3/2021.

Prise de parole de Monsieur Joël SAINT-MARC.

Florence VEUILLE invite l'assemblée à faire une minute d'applaudissements pour Madame POUSSOU et Monsieur CAMELEYRE

## 3) Approbation du PV de l'AG précédente - Alex HENIN

Dans deux mails envoyés par le SAG, nous avons proposé à nos adhérents de relire le PV de l'assemblée générale avant le 26/3/2022 afin de ne pas avoir à le relire entièrement aujourd'hui.

La question est posée à l'assemblée : Avez-vous des questions sur le PV 2021 ? Est-ce que quelqu'un souhaite que nous procédions à la lecture complète ?

Ajouter les questions/réponses :

Ajouter si unanimité pour passer au vote de l'approbation directement sans relecture :

Lecture du PV de l'AG précédente/ ou passage au vote.

Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.

Le PV est adopté à l'unanimité.

#### **4) Rapport moral SAG - Bernard OYASSON**

Suite aux conditions sanitaires, nous avons fonctionné au ralenti. 2021 année apicole, catastrophique....

Récoltes :

- Acacia = nulle
- Bourdaine = faible
- Bruyère Erica = moyenne
- Callune = faible à moyen
- Châtaignier = faible
- Toutes fleurs = moyen
- Forêt = moyen
- Tournesol = faible à moyen

**FRELONS**, toujours autant...

Manque de sensibilisation de la population.

Phéromones : en expérimentation. Dans un proche avenir, en application.

**VARROA** : n'arrange pas la situation. Recrudescence de mortalité à l'automne et à la sortie de l'hiver sur les ruches fortes.

2022, Abeilles cause nationale.

Congrès à QUIMPER normalement

CNTSEA : Formations en apiculture pour PRO et pluriactifs

Provisions à faire pour les emballages, risque de pénurie.

#### **5) Rapport d'activité du SAG - Bernard OYASSON**

PESTICIDES :

Gouvernement machine arrière.

Calamités – Renseignements sur le site du S.A.G.

Pour de plus amples renseignements, voir :

- Chambre d'Agriculture (70 Ruches) / M. TURANI au 06.08.25.73.88
- Assurances GROUPAMA - Nous sommes en attentes de leurs nouvelles gouvernances.

Pour les ruchers en forêt, prévoir une réserve de 50l d'eau minium, plus un extincteur dans le véhicule. Egalement, un panneau avec vos coordonnées.

## ASSURANCES

Cette année, il a été donné la possibilité aux adhérents sur le bulletin d'inscription de choisir entre plusieurs assurances. Les explications ont été données sur notre site internet. Il y a d'un côté différentes formules proposées par l'UNAF. Si les personnes décident de souscrire à ces assurances, elles doivent prendre obligatoirement la revue abeilles et fleurs. Ensuite, nous avons l'assurance proposée par le SAG et la FARA. Cette assurance a été proposée encore cette année ; elle est sans franchise contrairement aux assurances de l'unaf et cette année, nous allons devoir voir avec Groupama car cette assurance risque de disparaître au profit de contrats individuels. Nous avons donc du travail sur ce sujet cette année.

### Fichier cueilleurs d'essaims :

Nous avons mis sur internet le fichier des cueilleurs d'essaims qui ont répondu à notre mail. Ce fichier sera renouvelé chaque année à la demande des adhérents.

## **6) Rapport moral du rucher école - Florence VEUILLE**

Comme il vous a été dit précédemment, j'ai pris la présidence du rucher école mi-septembre 2021. Avant que le CA ne vote, j'ai pris la parole et j'ai précisé que je proposais ma candidature au poste de présidente, j'étais la seule qui se présentait mais que je ne voulais pas donner tout mon temps au rucher école et que si j'étais élue, je souhaitais qu'il y ait du partage des tâches avec les autres membres du CA mais aussi faire appel à l'aide de bénévoles.

Quasi toute l'année a donc été présidée par Claude CABANA.

Je suis donc devenue présidente à la « fin de l'année » des cours apicoles.

En 2021, avec les mesures sanitaires, nous avons été limités à 20 élèves. Ces 20 élèves étaient les élèves inscrits l'année précédente, les cours 2020 n'ayant pas pu avoir lieu à cause des différents confinements que nous avons subis.

Sur 2021, nous avons pu assurer l'ensemble des cours prévus.

Nous avons demandé aux élèves s'ils pouvaient nous donner leur retour d'expérience. Globalement, ils souhaitaient davantage de pratique. Certains cours théoriques leur paraissaient longs mais sont pourtant indispensables si nous suivons les recommandations de l'ITSAP.

Marcel TOUZE et Claude CABANA ont fortement chapeauté cette formation. D'autres personnes comme Valérie BRETON, Alain MUR et moi-même sommes intervenus aussi sur certains cours théoriques. Des membres du CA ou des bénévoles ont aussi aidé. Je les remercie toutes et tous profondément. N'oubliions jamais que toutes ces personnes donnent leur temps gratuitement !

Les ruches du rucher ont souffert. En 2021, Marcel ne les a pas déplacées comme il avait fait l'année précédente. La logistique ainsi que la charge de travail étaient trop importantes et il n'a pas reçu suffisamment d'aide. Il a fallu les nourrir, beaucoup, puisqu'à Cestas, si nous n'avons pas d'acacias, après c'est la disette. A Cestas, comme au Parc Bordelais où nous avons aussi plusieurs ruches, la pression du frelon asiatique est très importante. Tout cela a occasionné des pertes de colonie, des défraiemens importants pour nourrir les essaims.

Concernant les ruchers partenaires, nous avons perdu 2 ruches à Barsac, 1 ruche à Bassens et une dizaine au rucher école. La perte cette année est donc importante. Pour commencer 2022, 10 ruches ont été offertes par le Rotary Club et 4 essaims par la banque Natexis.

Quand on devient président d'une structure comme celle du rucher école, il faut dans un premier temp faire un diagnostic de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas ou pourrait être amélioré. Il faut savoir que même si c'est une association, les responsabilités sont portées par les présidents de ces structures. Au rucher école, nous accueillons du public. Les responsabilités du

président d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que les présidents précédents. Les lois et les responsabilités légales évoluent et il ne faut pas prendre cela à la légère.

La première chose que j'ai faite est de m'assurer que Claude m'avait transmis tous les documents nécessaires du « passé ».

Nous avons la chance d'avoir au bureau des personnes qui ont l'historique et qui peuvent nous expliquer beaucoup de choses qui ont été faites précédemment.

Il faut mettre en lumière les risques du rucher école.

Il faut comprendre aussi pourquoi tous ces bénévoles donnent leur temps, comprendre leur motivation, les fidéliser pour qu'ils ne s'épuisent pas dans leur bénévolat et que l'on puisse avoir des équipes qui travaillent en harmonie, ensemble et dans le temps.

C'est donc dans cet état d'esprit que je travaille depuis que j'ai pris la présidence donc 6 mois.

## 7) Rapport d'activité du Rucher Ecole, Florence VEUILLE

Il me paraissait urgent de travailler sur le côté risques/sécurité du rucher école. Personne n'est formé aux gestes de premiers secours. La mairie nous a donné les coordonnées d'une association qui forme aux gestes de premier secours ; en 2022, plusieurs membres seront formés.

Au niveau de la pharmacie du rucher, tout était périmé. Même si nous accueillons du public, nous n'avons pas le droit d'administrer quoi que ce soit. Nous aurons dans notre pharmacie une piqûre d'Anapen, à utiliser uniquement avec les consignes du SAMU si nous rencontrons un problème. Toute l'équipe va être formée à ces consignes. En attendant, nous avons demandé à chaque élève de consulter son médecin et d'avoir à chaque cours sa trousse de sécurité, spécifiquement prévue pour les risques liés à l'apiculture.

Nous devons enclencher un travail complet sur la cartographie des risques au rucher.

Nous avons fait une réunion pour sélectionner les candidats de la promotion 2022. Tout le bureau n'était pas forcément d'accord sur les critères de sélection mais nous sommes arrivés à un accord.

Nous avons tenu compte des remarques de la promo 2021 et nous avons décidé dorénavant que chaque samedi de cours, il y aurait 2h de pratique et 2 heures de théorie. Les samedis de cours, il y a cours de 13h à 17h. Bien évidemment, ces cours peuvent être modulés en fonction de la météo.

Nous avons travaillé aussi sur le calendrier des cours. Claude CABANA donnait plusieurs cours théoriques. Nous avons sollicité Valérie BRETON, vétérinaire pour reprendre ces cours. Elle a accepté et nous la remercions vraiment (biologie de l'abeille, varroa, maladies de la ruche). Nous avions aussi un cours qui était dispensé sur la pollinisation. Nous n'avions personne pour le donner et nous avions envisagé de faire appel à une structure extérieure. Finalement, nous avons dans les élèves précédents, Valérie DUPONT qui a rejoint le CA, une passionnée de botanique et elle nous prépare le prochain cours.

Nous avons réservé une place à une personne en situation de handicap mais cette décision arrivant en fin d'année, nous n'avons eu que peu de temps pour communiquer et nous n'aurons personne cette année. Cette place a été attribuée à une personne qui était en liste d'attente. Nous espérons qu'une personne en situation de handicap viendra nous rejoindre avec la promo 2023.

La promo de 2023 est quasi complète mais nous n'avons pas eu de fête du miel pendant 2 années et c'est lors de cette fête que les personnes s'inscrivaient majoritairement. Nous n'avons pas de

liste d'attente pour 2024. Auparavant, nous avions toujours au moins 80 demandes en attente. A cet instant où je vous parle, nous avons prévu une belle fête du miel le 11 juin 2022 ainsi que la brocante apicole le même jour. Nous aurons probablement des inscriptions ce jour-là. L'apiculture étant très demandée, même des magasins de distribution se mettent à faire de la formation.

Courant 2021, j'ai fait appel à nos adhérents au syndicat pour venir nous rejoindre et nous donner un coup de main de temps en temps. Une dizaine de personnes est venue nous rejoindre. Plusieurs d'entre elles ont participé à la vente des produits de la ruche de décembre à mi-janvier et certaines d'entre elles ont posé candidature pour rejoindre le CA cette année.

Concernant l'équipe du CA et les bénévoles, nous avons travaillé pour faire en sorte qu'il y ait davantage de communication ; nous avons travaillé sur des fichiers partagés des tâches à réaliser. Nous avons créé un groupe WhatsApp. Pour certains, ce mode de fonctionnement est un grand changement mais il permet à tous de davantage participer. Globalement, le bureau est satisfait de ce mode de fonctionnement. Les membres du CA et les bénévoles s'investissent davantage.

Marcel TOUZE, apiculteur professionnel, élément important pour le rucher et membre sortant cette année, a décidé de ne pas renouveler sa candidature et partir vers d'autres aventures.. Il a fallu œuvrer un peu dans l'urgence pour savoir comment nous allions pallier son absence. Il faut savoir que parmi les bénévoles et les membres du CA, tous ont des ruches. Plusieurs ont même entre 10 et 50 ruches. Nous avons plusieurs professionnels avec nous, comme Philippe FAUCHÉ et Bernard OYASSON. Baptiste COUTANCEAU va reprendre l'organisation des cours pratiques, Philippe et Bernard seront présents aussi, assistés par plusieurs membres du CA ou bénévoles. Nous n'avons donc plus d'inquiétude sur ce point. Nous avons proposé à plusieurs membres au rucher d'ouvrir des modules complémentaires payants mais le départ de Marcel ne nous permet pas de le faire pour le moment.

Nous avions également une réelle problématique avec la comptabilité. Chantal CHATEIGNER a décidé après tant d'années d'arrêter ses activités au 31/12/21 ; nous n'avions trouvé personne pour la remplacer. Michelle SAUNIER s'est retrouvée avec une charge considérable de travail (même si Chantal ne nous a encore pas totalement abandonnés !), Anna VINCENT est venue prêter main forte sur certains sujets. Nous avons sollicité Mme BONIFACE, bénévole au rucher et comptable de métier à la retraite depuis décembre de venir nous aider, elle a accepté ! Nous avons également besoin de quelqu'un qui a des talents de négociation. Nous avons besoin de trouver de nouveaux ruchers partenaires. C'est une source importante de recettes pour la vie du rucher école. Nous allons le voir mais sur 12000 euros de budget annuel aujourd'hui, 4800 euros proviennent des ruchers partenaires. Pour des ruchers partenaires, il faut non seulement trouver une personne qui a des compétences en négociation mais il faut aussi des personnes qui s'occupent des ruchers partenaires. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours besoin de bénévoles. Merci en tout cas à Monsieur BONIFACE qui a accepté de venir nous rejoindre. Il ne se sentait pas légitime car il avait 2 ruches et il trouvait qu'il ne s'en occupait pas assez bien. Les membres qui nous rejoignent ne sont pas forcément tous des pro en apiculture ; nous avons aussi besoin d'autres compétences. Merci M. BONIFACE de nous rejoindre !!....

Pour fidéliser les membres du CA et les bénévoles, nous avons fait plusieurs actions. Nous leur proposons l'hydromel à prix coûtant, nous avons inscrit le rucher école à l'ADANA pour permettre à plusieurs de faire des formations à moitié prix, les repas après AG sont pris en charge, celui de la fête du miel aussi, nous allons financer les formations premier secours. Nous verrons comment nous pouvons continuer pour favoriser tous les membres du CA et les bénévoles.

Le rucher partenaire de Nutrikéo est suivi par Florence VEUILLE

Le rucher du Parc Bordelais est suivi par Laurent LADOUCETTE et Patrick HERRAN.

La ruche partenaire à Bassens est suivie par Alex HENIN

Le rucher partenaire de Décathlon à Cestas est suivi par Pierre VERGER et Anna VINCENT

Le rucher partenaire de Barsac est suivi par Bernard OYASSON

Les ruches au château REVERDI suivies par Bernard OYASSON

Nous avons commandé 15 essaims pour remplacer les pertes que nous avons eu cette année.

En 2021, comme partout ailleurs nous avons eu une récolte à peine 1/3 des récoltes des années meilleures....Nous avons déclaré au 31/1/2021, 39 colonies à la DGAL.

Avec le service environnement de la ville de Cestas, nous sommes en train de travailler sur ce que nous pouvons planter autour du rucher école.

Nous avons acheté des graines au GDSA pour en semer autour du rucher également. Cela est loin de suffire mais c'est mieux que rien.

Je voudrais remercier tout particulièrement tous les membres du CA, les bénévoles et les différents services de la municipalité de CESTAS et son maire Pierre DUCOUT pour leur aide précieuse. Vous êtes toutes et tous très importants pour la vie du rucher école.

Je vous remercie tous de votre attention.

#### 8) Trésoreries du SAG et du Rucher Ecole, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE - EXERCICE 2021 du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre			
RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations UNAF	7 269,93	Cotisations U.N.A.F.	1030,81
Abonnement Abeilles et Fleurs	3 861,00	Eco Emballages	182,00
Eco Emballages	146,28	Abonnement ABEILLES ET FLEURS	3 807,00
Assurances FARA	5 549,73	Divers (départ C.CABANA+ Ch. CHATEIGNER)	105,00
Repas Assemblée Générale		Assemblée Générale	
Divers		Secrétariat	82,75
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 826,94</b>	Déplacements	
		Assurances ruches FARA	5 549,73
		Reversement cotisations au R.E.	2 072,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2021</b>	<b>3 998,45</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>12 828,49</b>

RUCHERS ECOLES DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS			
Du 1° janvier au 31 décembre 2021			
RECETTES		DEPENSES	
Subvention Mairie de Cestas	1 100,00	Secrétariat	346,91
Subvention Parc Bordelais	0,00	Affranchissements	13,00
Subvention FARA	0,00	Téléphone	219,89
Ruchers partenaires	4 800,00	Cotisations et assurances ruchers pédagogiques + RE	196,35
Parrainage ruches	2 800,00	Déplacements et défraitements	4 426,96
Cotisations part Adhérents SAG	2 072,00	Réception (Apéritif A.G. + réception C.A. du GDSA)	47,41
Abonnements Abeilles et Fleurs	0,00	Fournitures diverses (essaimes, ruches, sirop...)	2 802,54
Inscription cours	0,00	Abonnements revues élèves + partenaires	189,00
Vente essaimes	0,00	Matériel pédagogique (panneau)	464,64
Vente Produits de la ruche	905,00	Cotisation G.D.S.A.	12,00
Divers-Rembours. Cotis. Decathlon	23,51	Assurance MAIF	349,04
Divers – MAIF Régul. RAQVAM	6,72	Analyses miels ruchers partenaires et R.E.	799,68
Divers – Particip. Départ membre C.A.	75,00	Achat hydromel	540,00
Produits financiers Toockets	540,79	Divers – Refonte site Internet	1 750,00
Produits finan. (intérêts part sociale)	0,63	Divers – Participation départ membres C.A.	30,00
Intérêts Livret A	85,76		
			0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 409,41</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 187,42</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2021</b>			<b>221,99</b>

### SITUATION DE TRESORERIE au 31 DECEMBRE 2021

	RUCHERS-ECOLES			SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE		
	Caisse	Compte courant CREDIT AGRICOLE	Livret A	Caisse	BANQUE POPULAIRE	La Banque Postale Livret A
<u>Report de l'exercice 2020</u>	7,10	8 060,88	17 153,35	170,74	9 736,45	11 226,94
Produits 2021 (Recettes)		12 323,65	85,76	132,04	16 826,94	
Cotisations 2022 réglées par avance					317,14	
Intérêts Livret A						-85,76
Clôture Livret A transférée sur compte B.P					11 238,84	-11 226,94
Charges 2021 (Dépenses)		12 187,42			12 828,49	
<b>SOLDE AU 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>7,10</b>	<b>8 197,11</b>	<b>17 239,11</b>	<b>302,78</b>	<b>25 158,54</b>	<b>0,00</b>
<b>DISPONIBILITES au 31 DECEMBRE 2021</b>		<b>25 443,32</b>			<b>25 461,42</b>	

Nous remercions la mairie de Cestas qui contribue fortement à la vie de notre association en nous prêtant gracieusement les locaux, en prenant en charge le nettoyage des locaux, la désinfection

pendant la crise sanitaire, l'électricité, l'entretien du bâtiment.

Florence VEUILLE fait remarquer que le rucher école est tout juste à l'équilibre cette année mais que les réserves de 25443 euros constituent un obstacle lorsque l'on demande des subventions. Il faut donc voir ce que vous allons pouvoir faire de cet argent. Idem pour le SAG qui a une réserve de 25461 euros.

Question : quel est le nombre d'adhérents :

2021 : 260 adhérents

2022 : 220 adhérents + 20 élèves

### 9) Vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs des comptes : Madame DAYRES et Monsieur SAINT MARC accordent quitus aux deux trésorières, Chantal CHATEIGNIER pour le syndicat et Michelle SAUNIER pour le rucher école. Le rapport financier est adopté à l'unanimité et les vérificateurs des comptes sont renouvelés dans leur mandat. Madame DAYRES souhaiterait arrêter si une personne se présentait pour la remplacer.

#### CERTIFICAT DE QUITUS

Après avoir examiné les comptes de l'exercice 2021  
les vérificateurs soussignés déclarent donner quitus à  
l'ASSOCIATION DES RUCHERS ECOLES DES SOURCES  
ET DU PARC BORDELAIS pour sa bonne gestion.

Fait à CESTAS, le 11 mars 2022

Caroline CLAVERIE DAYRES

Joël SAINT-MARC

#### CERTIFICAT DE QUITUS

Après avoir examiné les comptes de l'exercice 2021,  
les vérificateurs soussignés déclarent donner quitus  
au SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE  
pour sa bonne gestion.

Fait à CESTAS, le 11 mars 2022

Caroline CLAVERIE DAYRES

Joël SAINT-MARC

## 10) **Elections, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE**

Tout d'abord, un petit rappel : Le CA du SAG est constitué de 21 membres.

Les 21 membres de ce CA du SAG constituent également le CA du Rucher Ecole

Chaque année un tiers est sortant, cette année voici la liste des membres sortants :

Marcel TOUZE  
Maryse TOUZE  
Florence VEUILLE  
Jean-Yves TROUILHE  
Claude CABANA  
Chantal CHATEIGNER  
Patrick HERRAN

4 Membres sortants ne se représentent pas :

Claude CABANA  
Marcel TOUZE  
Maryse TOUZE  
Chantal CHATEIGNER

1 Démission – Christian DELEPLANQUE

Nous avons 5 candidats.

Valérie DUPONT  
Stéphanie FAGNIEZ  
Alain TREGAN  
Serge BONIFACE  
Dominique BONIFACE

Les 5 candidats viennent se présenter.

Maintenant, nous vous demandons d'approuver leur élection au CA du SAG et au CA du RE par un vote à main levée.

Le vote est retenu à l'unanimité.

Bernard OYASSON et Florence VEUILLE félicitent les nouveaux membres élus et remercient Marcel et Maryse TOUZE en leur offrant un cadeau de la part du SAG et du Rucher école. Claude CABANA et Chantal CHATEIGNER ont reçu aussi un cadeau en septembre 2021.

Intervention de Laurent LADOUCETTE Président du GDSA : l'AG du GDSA aura lieu le 30/04/22  
Le GDSA recherche des bénévoles pour le conseil d'administration.

11) Intervention de Mathilde RAIMOND CAGNATO, du Conservatoire des races d'Aquitaine.  
L'abeille noire des Landes de Gascogne

L'assemblée générale se termine vers 12h30 sans vin d'honneur conformément à la demande de la mairie.

Vu le Président du SAG

Bernard OYASSON

P/O Philippe FAUCHE

Vu le Président du RE

Florence VEUILLE

Le Secrétaire de séance

Alex HENIN



Le Secrétaire de séance

Alex HENIN

